



Rapport du directeur de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

novembre 2009 à octobre 2010

Vingt-deux jeunes certifiés lors de la cérémonie de fin d'année, 20^{ème} anniversaire à l'ancienne Usine électrique, inauguration des nouveaux locaux de l'antenne de Delémont, fin des travaux et mise en route de l'antenne de Tavannes, restructuration et nomination de la nouvelle direction de l'UF, vingt-six nouvelles admissions, etc., ont marqués l'année 2010.

Rédiger un dernier billet n'est pas chose aisée. En effet, après trente ans au service de la Fondation, dont vingt et une années auprès de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF dans le texte), j'ai décidé de prendre une retraite anticipée au mois de janvier prochain.

Plus le temps passe, plus le champ du rétroviseur est vaste. Le Dalai-lama a dit *"Vivez votre vie d'une façon bonne et honorable, ainsi, lorsque vous vieillirez et que vous regarderez en arrière, vous en profiterez une deuxième fois"*. Il est très agréable de pouvoir sans crainte poser un regard sur le temps qui s'est écoulé et d'observer l'évolution d'une structure.

Je tiens sincèrement à remercier très chaleureusement le Conseil de fondation et le bureau de l'époque qui m'ont engagé en 1989 en tant que responsable de l'UF. Il a fallu imaginer et créer une structure qui, à l'origine, était destinée uniquement aux élèves du Centre IMC. La chance, les opportunités, l'originalité du projet et le travail, ont fait que la structure se fasse connaître, vive et se développe.

L'intégration des personnes en difficulté dans le monde "ordinaire" a été le thème central de toutes les réflexions. Les idées du réseau, de la proximité et de la formation se sont rapidement imposées et sont apparues comme une évidence. La chance d'avoir été une petite structure et d'avoir d'emblée pu compter sur des collaborateurs exemplaires, de par leurs actions et leurs réflexions, a permis de construire et d'être sans cesse en mouvement. Le concept a aussi permis une approche pertinente des entreprises qui ont rapidement eu confiance en la structure. Je suis aussi très satisfait d'avoir proposé au Conseil de fondation de ne pas développer l'UF sur un seul site et d'imaginer des antennes, en leur donnant un maximum d'indépendance, afin que les élèves puissent évoluer proche des tissus sociaux, économiques et culturels régionaux.

Je crois et j'espère sincèrement que toutes les conditions générales permettront de poursuivre la mission de l'UF afin de pouvoir aider et accompagner ces jeunes en difficulté vers une autonomie et une intégration dans le monde économique ordinaire. Après réflexion et au vu de la croissance importante des effectifs et de la structure, le Comité exécutif a décidé de mettre en place une direction bicéphale. Ainsi, M. Alain Droxler, actuellement responsable de l'antenne de Neuchâtel, a été nommé en tant que directeur pédagogique et M. Jean-François Iseli est confirmé dans son poste de directeur administratif et financier. Toutefois, son poste passera de 50% à 100% au sein de l'UF. M. Iseli conservera la responsabilité de la gestion des tâches administratives et financières inhérentes à la Fondation (gestion du patrimoine immobilier, fonds propres, etc.). J'ai une très grande confiance en la valeur, la force de travail, la loyauté et le charisme des personnes qui ont été désignées pour mener l'UF.

Je tiens à remercier tous les élèves qui ont fréquenté ou fréquentent l'UF ; ils ont été sans cesse au centre des stratégies mises en place. De par leur situation et leur personnalité, ils m'ont appris à rester humble. Souvent, derrière un parcours singulier, bien des difficultés, des échecs et des mal-vivre, il demeure des projets possibles. Je suis toujours impressionné par la valeur, la volonté et le talent des jeunes élèves. En effet, bien accompagnés, ils sont capables d'apprendre, de faire des projets et surtout d'atteindre une bonne autonomie. Au-delà des rêves, il a fallu savoir également que quand certains chemins se révèlent impossibles, il valait mieux mettre son énergie pour parcourir d'autres routes.

L'UF n'a jamais craint de poser les problèmes liés à l'insertion. Le temps a passé et, aujourd'hui encore, les concepts élaborés il y a vingt ans, sont très actuels et permettent à ce jour d'accueillir et d'accompagner plus de quatre-vingts élèves auprès des quatre antennes réparties sur le territoire BEJUNE.

Soixante-six jeunes adultes ont un statut d'apprenti en formation duale dans plus de quarante métiers ou formations différents ; les dix-sept autres sont en année d'orientation.

C'est avec bien des émotions que je réitère mes sincères remerciements au Comité exécutif et au Conseil de fondation qui ont toujours soutenu les projets et la façon de faire de l'équipe de l'UF. Je remercie aussi chaleureusement tous les collaborateurs qui ont œuvré et œuvrent au sein des antennes. Un merci particulier à ma famille qui a toujours accepté que mon investissement pour l'UF soit parfois au-delà d'une certaine norme.

Cette année a été marquée par le 20^{ème} anniversaire de l'ouverture de l'UF. Plusieurs activités s'étaient déjà déroulées en 2009. Une journée de réflexion et de rencontre a été organisée le 26 mai dernier pour marquer cet événement. Trois cent soixante personnes ont participé à cette magnifique journée.

En 1989, l'orientation professionnelle de plusieurs élèves du Centre IMC posait de plus en plus de difficultés, puisque les conditions d'entrée dans les centres spécialisés changeaient avec l'arrivée, dans ces institutions, de nombreux jeunes issus des classes terminales publiques qui ne trouvaient, eux non plus, pas de place d'apprentissage. Ainsi, les élèves du Ceras, vu leurs difficultés, leur lenteur et leurs gestes hésitants, ne trouvaient plus nécessairement une place afin de se former. Le Conseil de fondation, les collaborateurs, les parents et quelques élèves, se sont engagés dans une réflexion et ont pris le risque d'explorer d'autres alternatives, dont la création d'un partenariat avec les milieux économiques ordinaires de la région. Utiliser les tissus économiques ordinaires, avec la mise en place de formations duales, pour faciliter et permettre l'insertion des personnes en difficultés, tel a été le fondement de la démarche.

Pour chaque élève, l'objectif est de construire un projet possible qui tienne compte de ses capacités afin de lui permettre de trouver une place d'apprentissage à sa mesure, puis un emploi dans un système économique et un marché du travail très durs et très exigeants.

Le comité d'organisation, notamment les personnes représentant les milieux patronaux, a fermement souhaité que le concept général, avec tout ce qui fonctionne, soit évoqué, en plaçant les élèves au centre, afin qu'ils puissent témoigner de leurs parcours.

Ainsi, outre les témoignages, il a été souhaité d'évoquer les réussites, mais aussi de soulever des questions que les jeunes se posent quant à leur avenir. La première table ronde a permis à des élèves, des jeunes apprentis ordinaires, des patrons d'entreprises, des responsables des écoles professionnelles ou des services de l'Assurance invalidité, de s'exprimer. Les émotions et les propos pertinents ont ému toute la salle et bien des professionnels ont transmis à quel point ils ont été touchés par les témoignages diffusés.

La création de l'affiche et les rencontres avec les élèves de l'école d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds ont apporté énormément de satisfactions. Les facultés et la grande capacité des jeunes en général (apprentis ou autres) à parler des valeurs qui entourent certaines pratiques et leur attachement à ces dernières, ont à nouveau été observées. En effet, l'affiche retenue traite du thème de "l'étiquette" ; thème oh combien souvent pénible pour les jeunes, les femmes et les hommes, stigmatisés parfois durant toute une vie. L'équipe de l'UF a toujours été persuadée, et l'est encore, que l'étiquette d'un métier peut permettre de s'élever, de se hisser et ainsi acquérir un peu de confiance pour entreprendre d'autres défis. La reconnaissance et la réussite d'une formation sont certainement un des fondements de la confiance en soi et de l'estime de soi. Je crois pouvoir affirmer que la réussite, si petite soit-elle, est le terreau de la confiance.

Le travail réalisé par M. Jean-Philippe Rapp et son équipe a été un énorme succès. Son engagement, son charisme et les rencontres qu'il a mises sur pied avec les élèves de l'UF, sont allés bien au-delà de ce que l'équipe avait imaginé. Se présenter et parler de soi devant la caméra a permis une approche remarquable et a procuré des moments émotionnels mémorables. Son travail d'animateur lors de cette journée a permis à bon nombre de personnes de se sentir à l'aise. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Cette journée a aussi permis de mesurer à quel point il est nécessaire d'être ensemble pour dégager des opportunités. La reconnaissance des difficultés, la proximité, le contact direct et l'élaboration d'un projet possible demeurent, au sens de l'équipe de l'UF, une des clés de l'insertion. Ces réflexions ont poussé l'UF à ne pas ériger une grande institution avec tout ce que cela comporte, mais plutôt à développer les antennes pour rester proche des tissus d'une région, en associant le réseau familial, social et

économique. Nous nous sommes attelés à construire des ponts plutôt que des murs.

Je tiens à remercier vivement tous les élèves qui ont participé au programme de cette journée, ainsi que tous les collaborateurs de l'UF pour leur engagement quotidien et pour cette journée en particulier. Je remercie les membres du comité d'organisation qui, de par leurs propositions, ont œuvré à la construction de cette manifestation. Bien entendu, je remercie le Comité exécutif et le Conseil de fondation qui ont soutenu et participé à notre démarche. Notre Président, M. Antoine Bigler, a clôturé cette journée, merci à lui.

Au nom de toute l'équipe de l'UF, je remercie les sponsors qui nous ont soutenus financièrement, comme la ville de La Chaux-de-Fonds, qui nous a mis gracieusement à disposition le magnifique site de l'ancienne Usine électrique et qui a offert le vin d'honneur. La Banque cantonale neuchâteloise et la Loterie romande nous ont aussi soutenus très généreusement et d'autres entreprises nous ont sponsorisés. Que toutes ces associations et entreprises soient grandement remerciées.

Les articles de presse relatifs à cette fête peuvent être consultés sur notre site www.ceras.ch.

Révision de LAI 6 et 6b :

Dans le cadre de la sixième révision "b" de la loi sur l'assurance invalidité, l'Ofas estime pouvoir économiser cinquante millions sur les mesures de formation professionnelle, par un "*durcissement des exigences qualitatives posées aux établissements de formation et par l'adaptation des seuils d'entrées*". Il est également question de "*garantir que l'assuré puisse réaliser un revenu qui rentabilise la durée de la formation*".

Ces intentions de l'Ofas pourraient mettre en péril certaines mesures de formation pour les jeunes dont les perspectives de formation et d'insertion ne sont guère optimistes. Les directeurs des centres de formation professionnelle spécialisés (CFPS) de Suisse romande sont inquiets et il sera tenté, par l'intermédiaire d'INSOS (association faîtière), de faire pression et de faire valoir le droit à la formation pour tous, y compris pour les plus faibles. De plus, la régionalisation des mesures professionnelles, prévue pour le 1^{er} janvier 2012, signifie qu'il n'y aura plus de conventions tarifaires avec l'Ofas. Par conséquent, les conventions devront être négociées directement avec les offices AI cantonaux compétents.

Dans le cadre de la sous-commission des CFPS, une rencontre avec la commission latine des directions des Offices AI et les directions des centres de formation de Suisse romande, devrait permettre de mettre en évidence la nécessité de poursuivre les prestations offertes à ce type de population.

Lorsque le domaine de la scolarité spécialisée était réglé par la loi sur l'assurance-invalidité, quasi tous les enfants en situation de handicap étaient scolarisés et encouragés, au moins jusqu'à l'âge de 18 ans. Nous observons aujourd'hui, avec préoccupation, de nouvelles tendances qui péjorent massivement la situation des jeunes personnes handicapées. En effet, le soutien des jeunes par le biais de la pédagogie spécialisée dans le cadre d'une 10^{ème} ou 11^{ème} année scolaire, pourrait dépendre de l'hypothétique insertion de ces élèves dans le marché du travail.

Par "intégration", le directeur de l'Ofas, Monsieur Yves Rossier, entend seulement l'intégration, dans le premier marché du travail, de jeunes gens ne bénéficiant pas d'une rente AI. Avec cette définition restrictive, tous les jeunes qui trouvent un emploi dans le marché du travail, au bénéfice d'une rente partielle ou entière, sont discriminés. INSOS dispose, pour sa part, d'une évaluation chiffrée qui montre que ce ne sont pas moins de 30% des personnes qui trouvent un emploi après avoir suivi la formation pratique et selon INSOS, avec ou sans rente AI partielle ou entière.

En ce qui concerne la régionalisation des mesures professionnelles, prévue pour le 1^{er} janvier 2012, INSOS Suisse défend les intérêts des institutions en participant à un groupe de travail qui se compose également de représentants de l'Ofas et des offices AI. À ce stade, il reste beaucoup de questions à résoudre, comme par exemple l'assurance qualité ou comment des grands investissements pourraient être considérés dans les futurs tarifs qui seront négociés ? Enfin, tout ceci nécessitera une révision de l'ordonnance actuelle afin qu'une base légale permette la régionalisation.

Vie des antennes :

Comme à son habitude depuis son ouverture, l'UF a, à nouveau, bouillonné tant les projets professionnels des élèves ont foisonnés. De plus, les demandes d'admission ont été nombreuses. L'effectif est passé à plus de quatre-vingt élèves avec le constat qu'il n'a pas été possible, à nouveau, de répondre à toutes les sollicitations.

L'ouverture de l'antenne de Tavannes permet d'accueillir à ce jour dix élèves. La structure a été bien accueillie et les différents milieux de la formation professionnelle se disent satisfaits de ce nouveau dispositif. Les milieux patronaux ont déjà fait preuve d'ouverture et cinq projets ont pu être mis sur pied sans difficulté particulière. Ainsi, trois jeunes ont pu démarrer une formation professionnelle de type CFC dans les secteurs de la vente, des crèches et des soins, une jeune fille a débuté une formation de type AFP dans le secteur de l'intendance et un jeune homme, un préapprentissage de menuisier. Quatre autres jeunes ont été admis pour une année d'orientation pratique. Le concept mis en place est réellement applicable dans les régions, ce dont nous sommes très fiers. Nous pouvons déjà confirmer que cette réalisation permet, d'une part, de maintenir une prise en charge adéquate afin de poursuivre les stratégies mises en place pour des élèves en difficultés d'apprentissage (travail en réseau et de proximité) et, d'autre part, de répondre aux besoins des élèves et des familles francophones du canton de Berne.

Ce projet répond partiellement à la problématique des demandes d'admission. Il a permis, pour l'année dernière, de désengorger les antennes de Delémont (de manière mineure) et de La Chaux-de-Fonds pour trois situations.

L'inauguration officielle se déroulera le 1^{er} décembre prochain en présence, notamment, de Monsieur le Conseiller exécutif, Philippe Perrenoud, Président du Conseil exécutif bernois.

À terme, le financement pourra être assuré avec une dotation et une capacité d'accueil similaire dans chaque antenne, soit environ vingt à vingt-cinq apprentis par antenne, représentant un total de quatre-vingts à une centaine d'élèves.

Pour les nouveaux locaux de l'antenne de Delémont, l'inauguration officielle s'est déroulée le 2 décembre 2009. Celle-ci a été animée par M. Charles Faivre, directeur de l'UF. La présence de Mmes Élisabeth Baume-Schneider, Ministre du département de la formation, de la culture et des sports, Christèle Eray, responsable de réadaptation de l'office AI du canton du Jura, Véronique Buchwalder-Rais, responsable de l'antenne, ainsi que MM. René Blaesi, responsable de la succursale des Matériaux Sabag SA à Moutier et Anthony Paumier, élève de l'UF, a permis de souligner l'importance d'une telle structure. Un merci particulier à tous les orateurs pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos.

Les articles de presse relatifs à cette inauguration peuvent être consultés sur notre site www.ceras.ch.

Toujours concernant les locaux, l'antenne de La Chaux-de-Fonds a eu l'opportunité de louer, dès la fin de cette année, le local jouxtant les pièces actuelles et jusque-là occupé par un bureau commercial. Des travaux ont été effectués durant les vacances d'automne afin de relier l'ensemble des locaux. Ces aménagements permettront d'optimiser les prises en charges de nos élèves.

Signalons que tous ces locaux nous apportent de très grandes satisfactions aussi bien par leur fonctionnalité que par leur esthétique.

Un merci particulier à Monsieur Gérard Pfeiffer, formateur MSP à l'antenne de La Chaux-de-Fonds, pour la conception, les plans et le suivi des chantiers de toutes les antennes. Une bonne conception, le choix des matériaux et des couleurs sont des éléments importants pour le confort et le bien-être des élèves. Monsieur Pfeiffer a su être à l'écoute des demandes et de par sa conscience professionnelle exceptionnelle, il est toujours parvenu à concrétiser, dans les temps, les projets d'aménagement.

Cérémonie de fin d'année :

Durant l'année 2009 – 2010, l'UF a accompagné plus de septante élèves. Vingt-deux jeunes ont terminé et réussi leur apprentissage.

Quatre élèves ont obtenu une attestation de formation en entreprise :

- ouvrier de garage
- aide de cuisine
- aide en intendance
- aide de cuisine

Dix élèves ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire :

- opérateur sur composants horlogers (termineur)
- ouvrier en instruments de musique (piano)
- ouvrier en mécanique (planage)
- ouvrier en mécanique (décolletage)
- ouvrier en construction d'appareils industriels
- ouvrier de jardin (paysagisme et floriculture)
- ouvrier de jardin (paysagisme)
- aide socio-éducative
- assistante en coiffure
- ouvrière en pâtisserie-confiserie

Trois élèves ont reçu une attestation de formation professionnelle 2 ans (AFP) :

- assistant du commerce de détail
- assistant du commerce de détail
- employé en cuisine

Quatre élèves ont obtenus un certificat fédéral de capacité :

- gestionnaire du commerce de détail
- cadranographe
- créatrice de vêtements
- horticulteur (option floriculture)

Le 1er juillet 2010, une cérémonie a été organisée au Club 44 afin de remercier les entreprises et toutes les personnes qui ont accompagné les élèves de l'UF. Lors de cette rencontre, nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer la présence de :

- M. Didier Berberat, Conseiller aux États du canton de Neuchâtel,
- Mme Manuela Surdez, co-directrice de l'entreprise Goldec SA à La Chaux-de-Fonds,
- M. Claude Matthey, responsable de la réadaptation de l'office AI du canton de Neuchâtel.

Je remercie très chaleureusement tous les orateurs pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette manifestation et ont pu ainsi féliciter les lauréats qui sont parvenus au terme de leur parcours auprès de l'UF.

Si tous ces élèves sont parvenus à trouver une solution, c'est aussi grâce à une collaboration étroite et constructive avec tous les milieux d'apprentissage (entreprises, écoles professionnelles, collaborateurs de l'UF, intervenants thérapeutiques et conseillers en orientation). Je voudrais remercier, plus particulièrement, l'ensemble des collaborateurs des entreprises pour le sérieux, l'engagement, la pertinence et la patience dont ils ont fait preuve durant les années de formation des jeunes.

Nous félicitons ces jeunes gens de l'effort qu'ils ont fourni et nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir. Leurs paroles, lors de la cérémonie, ont mis en évidence la somme de travail nécessaire pour la réalisation de leur projet initial. Le chemin parcouru est souvent empli d'efforts, de courage et de volonté avec, fréquemment, la reconnaissance d'avoir été soutenus par leur famille, un patron ouvert et des collaborateurs de l'UF.

Personnel :

- L'UF a enregistré le départ de Madame Marie-Claire Verhanneman, formatrice ergothérapeute de l'antenne de La Chaux de Fonds. C'est à l'occasion de l'ouverture de l'UF, en 1989, que Madame Verhanneman avait été engagée. Elle était au bénéfice d'un diplôme d'ergothérapeute obtenu en 1971 à Bruxelles. Après plusieurs expériences dans les domaines de la prise en charge des enfants IMC et plusieurs formations complémentaires (praticienne formatrice, intégration sensorielle, méthodes Halliwick et Le Boulch, ...). Ses qualités sur le plan professionnel ont été vivement appréciées. Ses réflexions, son engagement, ses propos et ses actions très appropriés, ont contribué au développement de l'UF. Son bon sens et ses exigences ont aussi permis un accompagnement, souvent optimal, de nos apprentis. La direction et toute l'équipe de l'UF lui souhaitent une belle et bonne retraite et la remercient vivement pour toutes ces années passées au service des élèves.

- En lien avec le départ à la retraite de Madame Verhanneman, Madame Rachel Jaton a émis le souhait de rejoindre l'antenne de La Chaux-de-Fonds. La direction a accepté de l'engager pour remplacer Madame Verhanneman. Afin de remplacer Madame Jaton à l'antenne de Tavannes, Madame Maya Menoud-Moretti a été engagée, dès août 2010, en qualité de formatrice ergothérapeute à 80%. Madame Menoud-Moretti est titulaire d'un diplôme d'ergothérapeute obtenu en 1993 à la Haute École Santé-Social (EESP de Lausanne) complété par une formation de praticienne formatrice HES. Son parcours l'a amenée à travailler à la clinique psychiatrique de Bellelay et, par la suite, elle a ouvert un cabinet privé à Bienne. La direction et l'équipe de Tavannes se réjouissent de pouvoir compter sur sa grande expérience et ses compétences.
- Madame Florence Bulliard a été engagée, dès août 2010, en qualité de formatrice ergothérapeute à 75%, à l'antenne de Delémont, afin de compléter l'équipe. Mme Bulliard est titulaire d'un diplôme d'ergothérapeute obtenu en 2009 à la Haute École Santé-Social (EESP de Lausanne). Elle s'est engagée durant une année au REHAB de Bâle (Centre pour paraplégiques et traumatisés crânio-cérébraux). La direction et l'équipe de Delémont se réjouissent de pouvoir compter sur ses compétences et sur sa jeunesse.
- Afin de remplacer Monsieur Alain Droxler au poste de responsable de l'antenne de Neuchâtel, Monsieur Thierry Schindelholz a été engagé pour le 1er janvier 2011. Ferblantier de métier, il a obtenu une maîtrise fédérale dans ce secteur et, par la suite, un diplôme de Maître socio professionnel. Depuis plus de quatorze ans, il est responsable d'un atelier de formation dans une institution de la région. La direction et l'équipe de l'antenne de Neuchâtel se réjouissent de compter sur sa grande expérience.

De nombreux changements de temps de travail sont également entrés en vigueur à la rentrée scolaire :

- Mme Christine Arm Emery, enseignante spécialisée à l'antenne de Tavannes (passage de 25% à 50%) ;
- Mme Anne-Dominique Huot Comisso, formatrice ergothérapeute à l'antenne de Delémont (passage de 50% à 25%) ;
- Mme Agnès Lovis-Keller, formatrice ergothérapeute à l'antenne de Delémont (passage de 30% à 20%) ;
- M. Élie Babey, enseignant spécialisé à l'antenne de Delémont (passage de 42.86% à 50%) ;
- Après une mise en postulation interne, le poste de secrétaire-comptable à l'UF, sera assuré, dès le 1er janvier 2011, par Mme Annamaria Baer-Personeni (60%).

Afin de maîtriser l'augmentation constante de l'effectif et assurer le fonctionnement de la nouvelle antenne de Tavannes, il sera nécessaire d'augmenter la dotation en personnel.

Je souhaite une cordiale bienvenue à tous les nouveaux collaborateurs et collaboratrices et j'espère qu'ils et elles trouveront pleine satisfaction dans leur nouveau travail au sein de notre institution.

Madame Rachel Jaton, formatrice ergothérapeute à l'antenne de La Chaux-de-Fonds, a soutenu avec succès son mémoire de fin d'études en qualité d'ergothérapeute. Sincères félicitations à Madame Jaton.

Monsieur David Gueissaz, formateur MSP à l'antenne de Delémont, a soutenu, avec succès, son mémoire de fin d'études en qualité d'éducateur spécialisé. Sincères félicitations à Monsieur Gueissaz.

Madame Rosalie Fontaine, formatrice ergothérapeute à l'antenne de La Chaux-de-Fonds, a obtenu son certificat de praticienne formatrice à la HES-SO. Son mémoire de fin d'études est consacré à un guide d'encadrement des stagiaires en ergothérapie. Un exemplaire est à disposition dans notre bibliothèque. Sincères félicitations à Madame Fontaine.

Stages

Durant l'année 2008 – 2009, plus de quatre-vingts stages ont été organisés dans les entreprises de la région pour les élèves effectuant leur année d'orientation pratique ou leur préformation. Le stage donne au jeune élève, même s'il ne débouche pas sur une place d'apprentissage, une expérience professionnelle, des compétences et une confiance en soi qu'il peut ou pourra valoriser plus tard. L'évaluation de l'habileté et des capacités ne peut se faire que sur un poste. Pour l'entreprise, cela permet aussi une sensibilisation aux problèmes des jeunes en difficultés d'apprentissage.

Toute l'équipe de l'UF tient à remercier les employeurs et les personnes qui, par leur présence et leur patience, ont su accueillir et encourager les jeunes en stage. Ces stages, de plus ou moins un mois, ont permis de trouver vingt-cinq places d'apprentissage pour presque tous les élèves terminant leur année d'orientation pratique. Seule une jeune fille n'a pas encore trouvé de solution pour entreprendre une formation ; les recherches se poursuivent.

Arrivées et départs en cours d'année

Un élève, déjà en possession d'une attestation de formation élémentaire, a échoué lors des examens de fin d'apprentissage et recherche actuellement une place de travail. Un autre élève n'a pas obtenu sa moyenne, tant sur le plan pratique que théorique ; il a été réorienté vers un CFPS. Une jeune fille a décidé de poursuivre sa formation de manière indépendante ; ses résultats plus que satisfaisants devraient effectivement lui permettre de réussir sans l'aide de l'UF.

Stages d'admission

Durant cette année, après quarante "premiers entretiens", l'UF a accueilli trente-six jeunes adultes pour un stage d'observation de quinze jours.

Les stages d'admission engendrent un travail conséquent pour tous les collaborateurs et nécessitent une grande disponibilité et une écoute particulière. La rédaction du rapport final demande un soin particulier. Durant le stage d'admission, il faut évaluer et sentir si un projet professionnel, avec le candidat et sa famille, est réalisable. Une commission interne a réfléchi pour tenter d'assouplir certaines procédures, notamment pour les demandes d'admission pour des élèves déjà en place d'apprentissage.

Admissions et effectif pour l'année en cours :

Suite à plus de quarante demandes d'admission et trente-six stages de quinze jours, vingt-cinq admissions ont été faites. De plus, cinq jeunes ayant obtenu une certification ont souhaité poursuivre leur formation avec le soutien de l'UF.

Les élèves proviennent :

- neuf élèves des OAI cantonaux, suite à des situations d'échecs ou particulières,
- six élèves de l'école publique,
- cinq élèves de l'École spécialisée du Ceras,
- deux élèves du CPLN,
- un élève du Centre pédagogique de Malvilliers,
- un élève du Home d'enfants de Courtelary,
- un élève du Semo.

Ainsi, ce sont treize filles et douze garçons, entre quinze et vingt-deux ans, qui ont été admis en août dernier. L'UF compte à ce jour quatre-vingt-trois élèves, répartis comme suit dans les différentes antennes et selon les formations en cours :

RÉCAPITULATIF

	FORMATION ENTREPRISE	FORMATION ÉLÉMENTAIRE	FORMATION AFP 2 ANS	CFC	ORIENTATION	TOTAL
DELÉMONT	2	2	5	8	5	22
NEUCHÂTEL	3	2	10	7	4	26
CHAUX-DE-FONDS	4	5	6	6	4	25
TAVANNES			2	4	4	10
UF	9	9	23	25	17	83

Voyage d'études et camp

L'UF a organisé son voyage d'études à Lugano durant quatre jours. Celui-ci a permis à une quarantaine d'élèves de visiter la région. Les visites culturelles et touristiques furent sympathiques et formatrices pour les élèves. À noter la visite du chantier du percement du tunnel du Gothard, qui restera sans aucun doute, dans la mémoire des élèves.

Comme l'année dernière, les jeunes en année d'orientation pratique ont participé au camp annuel qui s'est déroulé à Lignièrès sur le plateau de Diesse. Les activités sont principalement axées sur le sport et la rencontre entre les élèves des quatre antennes. Durant ce camp, une journée sportive a été organisée avec les élèves en formation élémentaire ou en entreprise.

Les objectifs et les questions pour l'avenir

- L'objectif prioritaire est bien évidemment de pouvoir continuer à parvenir à offrir aux jeunes adultes, un cadre qui leur permette d'évoluer et de grandir, afin de pouvoir entreprendre et suivre une formation professionnelle. Pour ce faire, il s'agit de demeurer une structure mobile, pas trop grande, avec une pédagogie et une philosophie semblable dans les quatre antennes, tout en maintenant une certaine autonomie qui tient compte de la personnalité des divers intervenants.
- La nouvelle organisation de la direction devrait permettre la poursuite de ces objectifs et j'ai totalement confiance en l'avenir. Les défis restent conséquents et il sera nécessaire d'être vigilant quant aux exigences de l'Ofas et de continuer à anticiper et à s'adapter à une population et un réseau toujours en mouvement.
- Une commission est en place pour réfléchir à comment améliorer les diverses collaborations interinstitutionnelles afin d'offrir quelques prestations différenciées, pour optimiser le parcours de certains élèves qui pourraient effectuer une partie de leur formation en institution (CFPS) et l'autre partie en formation duale avec le soutien de l'UF. Un rapport rédigé avec le CFPS de Courtepin sera prochainement soumis pour approbation au Conseil de fondation.
- Les élèves accueillis rencontrent d'énormes difficultés liées au langage (dysphasie – dyslexies- etc.). Il semble très important de réfléchir, avec tout le réseau, de comment informer et mettre en place les outils nécessaires afin de faciliter leurs formations professionnelles. L'UF pourrait être appelée à travailler dans une commission ad-hoc.

L'UF poursuit sa mission d'intégration de personnes en difficultés d'apprentissage dans le circuit ordinaire de l'économie. Elle assure la continuité et l'amélioration des prestations, poursuit son action avec tout le réseau et offre un accompagnement pour des formations certifiées de qualité, débouchant sur un emploi en entreprise. Tels demeurent les objectifs.

Cela ne peut se réaliser qu'avec la participation du Conseil de fondation, du Comité exécutif, de la direction administrative, de l'ensemble des collaborateurs et de tous les partenaires. Merci à toutes et tous pour cet engagement remarquable.

Une infinie gratitude à toutes celles et ceux qui m'ont permis de vivre une expérience professionnelle aussi pleine et enrichissante. J'espère avoir su me mettre à disposition de la cause des jeunes adultes rencontrant des difficultés d'apprentissage. Je pars serein et confiant, en espérant que les conditions générales (politiques, économiques, conjoncturelles et financières) ne se détériorent pas trop. Il est nécessaire de demeurer vigilant et actif dans ces domaines. Toujours avoir un regard sur "la mission de la structure", qui est de favoriser l'insertion des personnes ayant des difficultés au travers de la formation professionnelle, même pour les plus faibles. Le droit à la formation, à une place et à une reconnaissance pour toutes et tous dans notre société, doit être défendu avec détermination. Souvent, des actions novatrices sont nécessaires pour pouvoir poursuivre et défendre ces fondements.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2010

Charles Favier